

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 15 DÉCEMBRE 2025, À 18 h 30, AU 19, AVENUE MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL.

Sont présents(e)s :

M. Michel Desbiens, maire
M. Sylvain Girard, conseiller
Mme Joannie Lajeunesse, conseillère
M. Serge Deschênes, conseiller
Mme Carole Deschênes, conseillère
M. Bernard Levesque, conseiller
M. Michel Beaulieu, conseiller
Mme Lysandre St-Pierre, conseillère
M. Marc Rainville, conseiller

Sont aussi présent(e)s :

M^e François Corriveau, directeur général
M^e Clémence Richard, greffière
Mme Jeanie Caron, trésorière et directrice
des ressources financières et matérielles

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, monsieur Michel Desbiens, constatant quorum, ouvre la séance à 18 h 30.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2025-411

Il est proposé par : Serge Deschênes
Appuyé(e) : Sylvain Girard

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

2025-412

La trésorière, madame Jeanie Caron, présente les prévisions budgétaires 2026.

Il est proposé par : Sylvain Girard
Appuyé(e) par : Michel Beaulieu

D'adopter les prévisions budgétaires 2026 pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2026 et qui prévoient des revenus et dépenses de 99 089 270 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026, 2027 ET 2028

2025-413

Il est proposé par : Bernard Levesque
Appuyé(e) par : Marc Rainville

D'adopter le programme triennal d'immobilisations de la Ville pour les années 2026, 2027 et 2028 en date du 15 décembre 2025, totalisant les dépenses projetées suivantes :

En 2026 : 42 053 147 \$
En 2027 : 20 131 317 \$
En 2028 : 32 879 519 \$

TOTAL : 92 063 983 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. DIFFUSION DU DOCUMENT EXPLICATIF DU BUDGET 2026

2025-414

Il est proposé par : Carole Deschênes
Appuyé(e) par : Joannie Lajeunesse

Que le document explicatif du budget 2026 soit publié dans le journal Le Manic, en vertu de l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

Monsieur Philippe Boudreau, quartier Sainte-Amélie, pose une question sur les compensations tenant lieu de taxes, sur les catégories au budget et la répartition financière ainsi que sur le manque à gagner au niveau des revenus d'électricité.

7. FERMETURE DE LA SÉANCE

2025-415

Il est proposé par : Serge Deschênes
Appuyé(e) par : Carole Deschênes

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée, il est 19 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MICHEL DESBIENS
MAIRE

CLÉMENCE RICHARD
GREFFIÈRE